

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES VOSGES

153 J

**FONDS DE L'ASSOCIATION FRATERNELLE DES ANCIENS
COMBATTANTS DE 1870 DE MIRECOURT
(1886-1932)**

Répertoire numérique détaillé
établi par

Émeline MANGEL,
stagiaire master professionnel 1 « Métier des archives et technologies appliquées »,
Université de Picardie Jules Verne

sous la direction d'Isabelle CHAVE,
conservatrice du patrimoine,
directrice des Archives départementales des Vosges

Epinal, 2007

Introduction

Le fonds de l'association fraternelle des anciens combattants de 1870 de Mirecourt est entré aux Archives départementales des Vosges dans le cadre d'un dépôt, à la fin des années 1980. Il représente 0,10 mètre linéaire.

« L'an 1886, quelques-uns des anciens officiers du 2^e bataillon de la mobile des Vosges, ont pensé qu'il serait agréable à tous de se trouver un jour réunis en créant à Mirecourt, une société fraternelle d'anciens combattants de l'année terrible de 1870. Ils ont pris l'initiative de proposer un banquet qui pouvait être donné le troisième dimanche de janvier, afin de créer le noyau de la société. »¹

Lors de l'assemblée générale du 10 octobre 1891, le premier bureau de l'association est élu et les statuts sont rédigés. L'association est autorisée par arrêté préfectoral le 25 juillet 1892.

Elle a pour but de réunir les anciens militaires, de faire renaître chez eux les sentiments de fraternité et de venir en aide aux plus nécessiteux. Au moyen d'une cotisation mensuelle, la société crée un fond destiné à accorder des secours aux malades pauvres et à la famille du sociétaire décédé de façon momentanée.

Peu à peu avec le décès des cotisants, l'association périclité. Elle est définitivement dissolue en assemblée générale le 2 octobre 1932. Les membres présents à la réunion décident à l'unanimité de reverser les fonds subsistant à l'Union des aveugles de guerre. « La plus grande gaieté a régné pendant la durée de cet ultime banquet et après une cordiale poignée de main, la séparation s'est faite. »¹

Le fonds est communicable selon les règles du *Code du patrimoine* (art. L.213-1).

¹ D'après le registre 153 J 1*.

Bibliographie et sources complémentaires

Bibliographie

DURAND (L.), *Des sociétés de secours mutuel rurales*, 1862 [Arch. dép. Vosges, BR 1639].

HOUIS (P.), *La Mutualité et les sociétés de secours mutuels*, 1907.

Sources complémentaires

Archives départementales des Vosges

J Fonds entrés par voie extraordinaire.

118 J Fonds de la société de secours mutuel des ouvriers de Plombières-les-Bains.

129 J Fonds de la société de prévoyance et de secours mutuel de Mirecourt.

151 J Fonds de la société de secours mutuel des sapeurs-pompiers de Mirecourt.

160 J Fonds de la Société scolaire de secours mutuel de patronage et de retraite de Saint-Michel-sur-Meurthe.

X Assistance et prévoyance sociale. 1800-1940.

4 X Prévoyance sociale dans les Vosges.

Répertoire numérique détaillé

153 J 1*	Actes de fondation et de fonctionnement.	1886-1932
153 J 2*-3*	Sociétaires : listes nominatives.	1886-1932
153 J 4*	Cotisations : tableau nominatif.	[début XX ^e s.]

Table des matières

Introduction	p. 2
Bibliographie et sources complémentaires	p. 3
Répertoire numérique détaillé	p. 4
Table des matières	p. 5